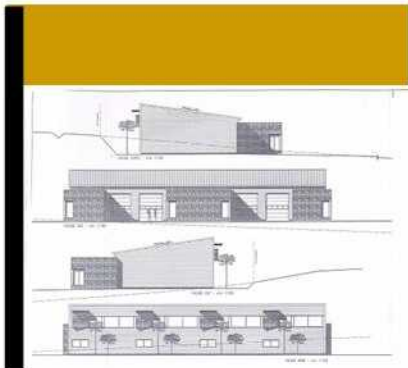


POUR LA PREMIERE FOIS EN LOZERE

ATELIERS Z.A.E. DU CAUSSE D'AUGE (48)

JUSQU'À 400 M² D'ATELIERS LOUES POUR ACCOMPAGNER LE DEMARRAGE DES ENTREPRISES



Destiné à favoriser le démarrage d'entreprises nouvelles cet ensemble, composé de **quatre ateliers avec bureaux et installations sanitaires attenants**, vous attend.

Situé **au cœur d'une zone d'activités dynamique**, à l'intersection de la **RN 106 et de la future RN 88 à deux fois deux voies**, il est proposé, à la location, avec **un loyer progressif inférieur au prix de marché**.

Coupon réponse à télécopier au 04-66-65-35-29 - réf : VCO

Cette offre est réservée prioritairement aux entreprises en création (moins d'un an d'immatriculation).

Commentaires :

(préciser la date prévue du début de la location)

Mon entreprise

- Est à créer
- A moins d'un an
- A plus d'un an

Je suis intéressé par

- 100 m² d'atelier avec bureau
- 200 m² d'atelier avec bureau
- 400 m² d'atelier avec bureau

Entreprise / Nom

Adresse

Téléphone



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA LOZÈRE

BP 81 - 48002 MENDE CEDEX
TEL. : 04 66 49 00 33
accueil@lozere.cci.fr



ATELIERS Z.A.E. DU CAUSSE D'AUGE (48)

FICHE TECHNIQUE



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE LA LOZÈRE

BP 81 - 48002 MENDE CEDEX
TEL. : 04 66 49 00 33
accueil@lozere.cci.fr

Pourquoi s'installer en Lozère ?

En plus d'offrir une **nature préservée**, la Lozère profite des avantages liés à son statut de Zone de Revitalisation Rurale. Les entreprises nouvelles peuvent notamment y bénéficier d'une :

- **exonération de l'impôt sur les sociétés, totale ou partielle, pendant 14 ans ;**
- **exonération des cotisations patronales de sécurité sociale pendant 12 mois.**

- ✓ **4 ateliers de 100 m² chacun (extensible à 400 m²) avec bureaux (d'environ 13 m²) et installations sanitaires attenants.**
- ✓ Les dallages, du secteur atelier, ont été dimensionnés en prenant compte une **charge répartie d'exploitation de 750 kg/m²**, et une **charge concentrée de 700 kg sur un carré de 50 cm de côté**, positionnée aléatoirement.

Valeurs conformes aux tableaux 3.1 et 3.2 de l'Eurocode 2 pour un bâtiment de catégorie E1, identifiant une surface susceptible de recevoir une accumulation de marchandises. Pour information, la norme NF P 06 001 imposerait 500 kg/m² pour un atelier de fabrication légère ou pour une boutique et ses annexes.

- ✓ **Accès aux ateliers par porte sectionnelle de 3 m X 3.5 m**, à commande électrique, équipée d'un panneau vitré.
- ✓ **15 m² de surfaces vitrées**, peu émissives.
- ✓ **Terrain clôturé** avec un grillage de 2 m de haut (passage libre du portail de 5 m).
- ✓ **Desserte par semi-remorque possible.**
- ✓ **Accès au tarif bleu EDF (de 6 à 36 KVA).**
- ✓ **Accès au réseau d'eau potable et d'eau brute.**

Vue de la façade rue portant les enseignes des locataires

